

Demande d'autorisation de travailler en france

Par Alexandra Gaub, le 22/10/2016 à 12:52

Bonjour,

Je voudrais avoir des renseignements pour faire une demande d'autorisation de travailler en France pour mon [barre]conjoint[/barre] [s]concubin[/s] qui a juste un visa touristique de 6 mois dans l'attente de notre demande de mariage, nous voudrions faire une demande d'autorisation de travailler en France.

On ma dit qu'il pouvait faire une demande auprès de la préfecture pour une autorisation provisoire de travailler avec un visa touristique.

Donc si des personne peuvent m'aider pour tout renseignements ce serai sympa.

Merci.

Par youris, le 22/10/2016 à 13:12

bonjour,

si vous n'êtes pas encore mariés, ce n'est pas encore votre conjoint. salutations